

CONDITIONS GÉNÉRALES

Veillez lire et étudier attentivement les conditions générales suivantes avant de vous inscrire à la « campagne #TravelByXperia » (« la Campagne ») organisée par Sony Mobile Communications Inc. Participer à la Campagne implique que vous acceptez ces conditions générales. La Campagne n'est en aucune mesure sponsorisée, encouragée, administrée par, ou associée à Instagram. Instagram est, par les présentes, dégage de toute responsabilité envers les participants à cette Campagne.

1. La Campagne est ouverte aux individus disposant d'un compte Instagram ayant atteint l'âge de la majorité dans leur pays ou région de résidence au moment de leur inscription. Les individus n'étant pas majeurs au moment de leur inscription, sur la base de la législation en vigueur dans leur pays ou région de résidence, ne sont pas autorisés à participer à la Campagne sans le consentement d'un parent ou de leur tuteur.
2. Pour participer à la Campagne, respectez les étapes suivantes :
 - Étape 1 : suivez le compte Instagram @SonyXperia et
 - Étape 2 : publiez sur votre compte Instagram une ou plusieurs photos que vous avez personnellement prises avec un appareil Xperia, et associez-y les hashtags suivants :
 - ✓ #TravelByXperia
 - ✓ Le nom de votre pays ou région, par ex. : #France
 - ✓ Le nom de votre appareil Xperia, par ex. : #Xperia5II (Tous les smartphones de la gamme Xperia sont acceptés.)
3. La ou les photos doivent avoir été prises avec un smartphone de la gamme Xperia. Pour participer à la Campagne, votre compte Instagram doit être rendu public.
4. Il est interdit aux participants d'intégrer tout élément diffamatoire, obscène, pornographique, blasphématoire, menaçant ou illégal (dans la ou les photos ou dans tout autre commentaire ou étiquette associés) ou tout élément qui pourrait constituer ou encourager un comportement pouvant être considéré comme une infraction pénale ou engager la responsabilité civile, ou enfreindre toute autre loi ou les [conditions d'utilisation d'Instagram](#).
5. Nous sélectionnerons la ou les photo(s) répondant au concept de la Campagne parmi les clichés soumis par les participants, conformément aux présentes conditions générales, à notre seule discrétion, et partagerons les résultats sur les sites Web du groupe Sony et nos comptes de réseaux sociaux (collectivement dénommés « nos Médias »). Si une ou plusieurs de vos images ont été sélectionnées, vous serez contacté via Instagram Direct par le compte @SonyXperia

afin de vérifier les informations relatives à ces dernières. Vous acceptez qu'aucun paiement monétaire, cadeau ou aucun autre avantage en nature (un appareil, par exemple) ne vous sera concédé de notre part, en échange de la sélection de l'une ou plusieurs de vos photos.

6. En soumettant sa ou ses photos à la Campagne, tout participant garantit que :
 - 1) sa ou ses photos respectent entièrement ces conditions générales, ainsi que [les conditions d'utilisation d'Instagram](#) ;
 - 2) la ou les photos sont des clichés originaux pris par lui-même à l'aide d'un smartphone de la gamme Xperia ;
 - 3) il détient tous les droits (y compris les droits d'auteur) nécessaires pour nous accorder la licence de la ou des photos, conformément aux présentes conditions générales ;
 - 4) la ou les photos ne violent aucun droit de tiers (notamment le droit à l'image, à la vie privée ou tout autre droit équivalent d'une personne) ;
 - 5) l'autorisation d'utiliser l'image et toute autre information personnelle a été obtenue auprès de toute personne présente sur les photos soumises (y compris auprès des parents ou tuteurs des éventuels enfants concernés) ; et
 - 6) les licences, autorisations et/ou permissions appropriées pour utiliser toute musique, image, vidéo, photo, ou tout contenu audio, texte ou autre matériel présent dans cette ou ces photos ont été obtenues auprès de leur propriétaire. Le participant reconnaît que la soumission d'images provenant de sources tierces (dont, par exemple, d'autres sites Web ou blogs) est interdite et que l'utilisation de telles photos sans autorisation peut constituer une violation des droits d'auteur.
7. Certaines photos que nous partageons pourront être exclues de nos Médias si nous déterminons raisonnablement qu'il y a eu violation de ces conditions générales ou de l'ordre public et des concepts moraux.
8. Le participant nous concède une licence irrévocable, non exclusive et gratuite pour la copie, la modification, l'édition, l'adaptation, la publication, la reproduction, l'affichage, la distribution ou toute autre utilisation de la ou des photos soumises sur tous nos Médias (dont le droit d'octroi de sous-licences à d'autres sociétés du groupe Sony). Le participant reconnaît et accepte notamment que la ou les photos soumises soient publiées sur nos Médias et que Sony édite ou modifie cette ou ces photos (par exemple, en les recadrant ou en y ajoutant d'autres images, de la musique ou des effets sonores). Toute autre utilisation de la ou des photos sera soumise à l'accord du participant. Le participant garantit disposer des droits nécessaires pour concéder la licence tel

que défini dans cette clause. Le participant accepte de renoncer à tous ses droits moraux dans le cadre de l'utilisation de la ou des photos soumises.

9. Nous n'acceptons aucune responsabilité quant à l'utilisation de la publication de la ou des photos soumises et le participant est seul responsable du règlement, à ses propres frais, de tout litige avec des tierces parties, en lien avec les photos soumises. Le participant s'engage à indemniser et à protéger Sony, les sociétés du groupe Sony, ses dirigeants, employés et représentants de tout dommage, réclamation, perte, coût ou dépense de toute nature que ce soit survenant à la suite de sa participation au Concours, notamment suite à l'utilisation par Sony de la ou des photos soumises et à l'acceptation du participant.
10. Nous ne faisons aucune déclaration ou ne donnons aucune garantie expresse ou implicite concernant cette Campagne, autres que celles expressement définies dans ces conditions générales. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des problèmes ou erreurs techniques survenant sur la plate-forme Instagram, susceptibles d'empêcher un participant de prendre part à la Campagne ou d'envoyer ou de recevoir des messages. Nous ne cherchons pas à exclure toute responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa propre négligence.
11. Notre non-respect de ces conditions générales ne constitue pas une renonciation à cette disposition.
12. Sauf mention contraire dans la législation locale du pays ou de la région de résidence du participant, la Campagne et ces conditions générales sont régies par la loi japonaise. Tout litige concernant la Campagne sera soumis à la juridiction du tribunal du district de Tokyo, en tant que tribunal de première instance.